

SBA ● Compta

Société de participations financières de professions libérales (SAS) A-J-E

35 Boulevard malesherbes

75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT
France

Plaquette du 01/06/2024 au 31/05/2025

Audrey MEGRET ROTH-MEYER

✓ Certified by  yousign

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected loops and strokes.

SAS SBA COMPTA GO

9 Rue de l'Intendant le Nain

86000 POITIERS

sba-compta.com

- SOMMAIRE -

A-J-E

du 01/06/2024 au 31/05/2025

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

A-J-E

du 01/06/2024 au 31/05/2025

	31/05/2025			31/05/2024
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	990		990	990
Créances rattachées à participations	3 400		3 400	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 390		4 390	990
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	200		200	244
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	200		200	244
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	4 590		4 590	1 234
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

A-J-E

du 01/06/2024 au 31/05/2025

	31/05/2025	31/05/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 1 000,00)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-499	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 999	-499
Situation Nette	2 500	501
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 500	501
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 990	637
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100	96
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 090	733
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	4 590	1 234
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	2 090,00	733,00
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

A-J-E

du 01/06/2024 au 31/05/2025

			31/05/2025	31/05/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			1 648	1 852
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation II (2)			1 648	1 852
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 648	-1 852
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)			5 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			5 000	

- COMPTE DE RESULTAT -

A-J-E

du 01/06/2024 au 31/05/2025

	31/05/2025	31/05/2024
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	5 000	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	3 352	-1 852
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 353
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		1 353
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 353	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII	1 353	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-1 353	1 353
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	1 999	-499
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

SBA ● Compta

Société de participations financières de professions libérales (SAS) A-J-E

35 Boulevard malesherbes

75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT
France

Plaquette du 01/06/2024 au 31/05/2025

Audrey MEGRET ROTH-MEYER

✓ Certified by  yousign

SAS SBA COMPTA GO

9 Rue de l'Intendant le Nain

86000 POITIERS

sba-compta.com

- SOMMAIRE -

A-J-E

du 01/06/2024 au 31/05/2025

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat

4

ANNEXE COMPTABLE

A-J-E

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/05/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2025, dont le total est de 4 590€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 1 999€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/06/2024 au 31/05/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :

ACTIF :

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Filiales et Participations :

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
MRM AVOCAT	1 000,00	62 108,63	99,00	1 000,00	1 000,00			214 872,11	13 772,63	

Créances immobilisées :

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. (PCG Art. 831-2 7°)

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		3 400	3 400	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	T.V.A	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAUX		3 400	3 400	-
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>		-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>		-		
<i>Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)</i>		-		

PASSIF :**État des Dettes :**

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	100	100	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	1 990	1 990	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	2 090	2 090	-	-
<i>Dont emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	1 990			

Autres Informations Spécifiques :

Nous avons activé la clause de retour à meilleure fortune pour l'abandon de compte associés d'un montant de 1352.89 €

A-J-E
Société de participations financières de professions libérales par actions
simplifiée d'avocats
au capital de 1 000 euros
Siège social : 35 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS
948 830 625 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 6 octobre 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mai 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2025 s'élevant à 1 999 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 999 euros
Absorption des pertes antérieures	499 euros

Solde	1 500 euros
A la réserve légale	200 euros
Ce faisant, la réserve légale est dotée en totalité à hauteur de 10% du capital social.	

Solde	1 300 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	1 300,00 euros
Soit 13,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 06 octobre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 300,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

Maître Audrey ROTH-MEYER